



FEDERATION DES SYNDICATS UNITAIRES

SNUI - SNUCCRF - SNUDDI - SU. AU TRESOR - SUI - SUD ADMINISTRATION CENTRALE MINEFI - SUD CDC - SNABF

Faire du 19 mai 2003 un nouveau temps fort de la mobilisation contre le projet Fillon

Le 13 mai 2003, près de deux millions de fonctionnaires, de salariés du public et du privé sont descendus dans la rue pour exprimer leur refus de voir le gouvernement détruire leurs régimes de retraites. Les agents du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, en grève à 66,86 % et massivement présents dans les cortèges unitaires, reconduisent l'action sous diverses formes depuis cette journée historique.

Pendant ce temps, le gouvernement « joue à la négociation » et ne propose aucune alternative à son projet de loi sur les pensions des fonctionnaires de l'Etat.

Ce passage en force est intolérable !

Une autre réforme est possible, elle dépend simplement d'une volonté politique de débattre de la répartition des richesses en France. Que ce soit pour le financement des retraites aujourd'hui ou pour l'assurance maladie demain.

Pour la FDSU, il est urgent de reconduire l'action dans toutes les directions du Ministère où la grève est déjà installée et de s'appuyer sur la journée du 19 mai pour la mettre en place partout ailleurs. Les syndicats de la FDSU appellent les personnels à faire du 19 mai un nouveau temps fort de l'action et à se réunir mardi 20 mai en assemblées générales afin de poursuivre et amplifier la grève.

Déclaration des Fédérations de fonctionnaires du 13 mai

Amplifier l'action pour exiger l'ouverture des négociations

Les organisations syndicales des Fonctions Publiques CGT - FO - UNSA - FSU - CFTC se félicitent de la réussite et de l'ampleur de la mobilisation interprofessionnelle de la journée du 13 mai.

Elles travaillent au développement et à la poursuite d'un puissant mouvement interprofessionnel afin d'obtenir du gouvernement l'ouverture de négociations sur des solutions alternatives qui garantissent pour tous les salariés dans le public comme dans le privé :

- ➔ le système par répartition,
- ➔ le droit à la retraite à taux plein à 60 ans,
- ➔ un haut niveau de pension.

C'est dans ce cadre qu'elles entendent inscrire dans la durée l'action des agents des Fonctions Publiques.

Elles appellent les personnels à se réunir et à décider des suites de l'action afin d'amplifier le mouvement.

Elles proposent que la journée du 19 mai, date de la première présentation de la loi devant les Conseils supérieurs, soit une nouvelle étape du processus de construction de ce mouvement. Elles appellent les personnels à décider d'en faire un puissant rendez-vous de grèves et de manifestations.

A PARIS, la manifestation partira à 11 heures de Denfert-Rochereau.